



Cie Yves MARC - Théâtre du Mouvement

Lieu-dit Clavères, 32700, Lectoure

info@yvesmarc-tdm.com

Tél : 06 10 29 71 73

Organisme de formation N° 76 32 006 7232

Licence producteur spectacle: R-2021-009004

Publié le 15 avril 2022

FORMATION PROFESSIONNELLE

«Pédagogie de la transmission en Théâtralité du mouvement» : 36 h

du dimanche 23 à 13h30 au samedi 29 octobre 2022 à 13h30

Date limite de candidature :

Financement par un tiers : le vendredi 23 septembre 2022

Financement à titre individuel : le mardi 18 octobre 2022

Pour toute demande d'informations : info@yvesmarc-tdm.com / 06 10 29 71 73.

Public concerné

Cette formation s'adresse à des artistes du spectacle vivant :

- qui ont suivi des formations avec Yves Marc
- qui ont une expérience importante en théâtralité du mouvement et souhaitent s'initier à sa pédagogie
- qui ont une pratique de la transmission de la théâtralité du mouvement et souhaitent élargir le cadre de cette transmission et parfaire leur pédagogie

A des enseignants de la théâtralité du mouvement dans le spectacle vivant qui souhaitent mettre leur pratique en perspective théorique et pratique

Prérequis :

1. Critères administratifs :

- Être âgé(e) de 18 ans minimum.
- Être adhérent(e) à l'association.

2. Expérience :

- avoir une expérience dans la transmission et activité pédagogique

- avoir une pratique de la scène quelque soit le genre de spectacle vivant ou être en voie de professionnalisation dans cette filière.
- avoir eu une pratique ou avoir été formé dans la théâtralité du mouvement

3. Compétences :

- Disponibilité et capacité à suivre une formation à temps plein.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité d'adaptation à des environnements professionnels variés.
 - Autonomie, rigueur et investissement sont nécessaires au suivi optimal de la formation.

4. Centres d'intérêt :

- Intérêt pour le corps, le mouvement, le geste et pour la pratique de la théâtralité corporelle.
- Être familiarisé-e à des pratiques corporelles diverses .

Formations ouvertes aux personnes en situation d' handicap et apte à la pratique physique et corporelle. Prendre contact avec Nadia BenAli au 06 10 29 71 73 ou info@yvesmarc-tdm.com

Objectifs généraux

- Donner un cadre théorique et pratique à la pédagogie de la transmission en théâtralité du mouvement.
- Repérer les fondamentaux du corps et leur transmission dans la 'expérience pédagogique
- Préciser les éléments fondamentaux du mouvement et leur pédagogie
- Découvrir les éléments corporels actifs dans la théâtralité du mouvement et leur application dans l'expérience pédagogique
- Donner à découvrir les règles majeures de la pédagogie de la transmission dans cette discipline.
- Donner l'opportunité d'une expérience pédagogique pratique et évaluation
- Autonomiser le participant dans sa pédagogie

En s'appuyant sur les méthodes énoncées précédemment, cette formation en présentiel propose d'atteindre les objectifs pédagogiques suivants :

- Alternance d'une méthode participative et d'une méthode active permettant des apprentissages pédagogiques variés-
 - Mise en perspective pédagogique de l'ensemble des propositions théoriques et pratiques sur le corps, le mouvement et la théâtralité du mouvement

Au-delà des données générales sur la pédagogie de la transmission de la théâtralité du mouvement sera mise en place une analyse critique des prestations pédagogiques de chacun des participants mis en situation de transmission avec les 3 groupes différents.

Autonomiser le participant dans sa pratique pédagogique de transmission.

Véritable boîte à outils, la formation s'adapte à la situation des participants. Les cours théoriques sont partagés entre des temps d'enseignement et d'échanges autour des pratiques de chacun. Ils s'articuleront avec des mises en pratique afin de les accompagner au mieux à évoluer selon leur propre parcours.

Intervenant·e·s et référent·e·s

- . Yves MARC: Responsable formation – Intervenant /Référent pédagogique
- . Nadia Ben Ali : Assistante de gestion – Référente administrative / Référente handicap.

Méthodes et moyens pédagogiques

Les méthodes pédagogiques sont basées sur les recherches et études de Claire Heggen et Yves Marc qui depuis 1975 (date de création de leur compagnie le Théâtre du Mouvement) se sont passionnés pour le corps le geste et le mouvement et leur théâtralité. Leurs travaux se sont tout naturellement déposés dans un ouvrage qu'ils ont écrit : « Théâtre du Mouvement » aux éditions Deuxième Époque (Collection : les Voies de l'acteur)

En 2017 Claire Heggen et Yves Marc ont transmis leurs archives artistiques et pédagogiques à la Bibliothèque Nationale de France (François Mitterand).

Celles-ci sont intégrées aux collections du département des Arts du spectacle où elles sont librement consultables et rejoignent ainsi les manuscrits consacrés à la grande famille des ARTS DU GESTE.

Yves Marc a ensuite peaufiné sa pédagogie au sein de sa compagnie: Compagnie Yves Marc – Théâtre du Mouvement 2 en s'appuyant notamment sur des recherches contemporaines en neurosciences et dans les disciplines de la communication

D'autres outils et méthodes sont également utilisés tels que la pédagogie d'Etienne Decroux (auprès duquel Claire Heggen et Yves Marc se sont formés), la technique de Mathias

Alexander, la méthode de Conscience par le corps de Moshe Feldenkrais (avec qui ils ont pratiqué à l'occasion d'un stage de 6 semaines), Body Mind Centering ou la PNL (Programmation Neurolinguistique)...

En s'appuyant sur ces méthodes et outils, cette formation en présentiel propose l'alternance d'une méthode participative et d'une méthode active afin de permettre des apprentissages variés et leur pédagogie: différentes mises en situations (travaux de conscience corporelle, maîtrise du corps en mouvement, jeux d'improvisation individuels et collectifs, écriture et composition corporelle.)

L'intervenant (e) s'attachera à adapter son cours et son contenu aux besoins et attentes des participant(e)s. Ses appréciations au cours des mises en situation seront adaptées à chacun(e) et selon son parcours. Les supports théoriques et documents pédagogiques de la formation sont mis à disposition sur le lieu de formation (livres, vidéos, documents et revues).

Une Bibliographie est remise à chaque apprenant en fin de formation.

Cette formation s'appuie tout particulièrement sur les expériences pédagogiques multiples du responsable pédagogique : Yves Marc

Professeur d'éducation physique et sportive à l'éducation nationale

Moniteur auxiliaire de plongée sous-marine

Chargé de l'entraînement corporel de l'équipe de France militaire de tir

Formateur des acteurs de la compagnie du théâtre du mouvement tout particulièrement dans la dimension pédagogique : les acteurs de la compagnie ont enseigné dans le cadre de l'Action Culturelle pendant plus de 10 ans à des enfants essentiellement d'écoles primaires.

Mise en place de nombreux stages de formation de formateurs dans le cadre de la compagnie du Théâtre du Mouvement

Responsable pédagogique du programme le corps en scène de 2007 à 2017 mises en place par le théâtre du mouvement.
Responsable pédagogique au sein de la compagnie Yves MARC du programme de formation: "Le corps théâtral" depuis 2020

Objectifs opérationnels

Préciser les fondamentaux du corps et leur mise en jeu

respiration : positionnement respiratoire et leur implication émotionnelle, musicalité de la respiration
tonus : découvrir les modulations toniques entre relaxation et tension la dimension dramatique du tonus
posture : de l'économie posturale à la composition expressive et posturale du personnage.
Sensorialité : mise en jeu des sens et tout particulièrement le regard dans la dimension perceptive de la théâtralité

Expérimenter les composantes du mouvement corporel :

– rapport au temps. Expérimentation rythmique
le jeu des vitesses. L'impact de la pensée sur la vitesse de nos actions.
– Rapport à l'espace :
Les espaces intracorporels : espace du corps
Les espaces intercorporels: jeux entre les différents corps (notion de tension d'espace).
L'espace inter cadre le rapport du corps à l'espace scénique : les plans de mouvement, les lignes de scène, des points stratégiques scéniques, les orientations
- Rapport à la force :
Expérimenter les variations dynamiques et leur expressivité
mise en relation de la force avec l'organisation corporelle tonique.

Préciser la notion de Théâtralité du mouvement

Donner à sentir l'implication des fondamentaux corps dans l'expérience active des fondamentaux dans la théâtralité du mouvement: mise en situation, relations entre les corps de fiction,
Faire découvrir la différence entre la théâtralité par le mouvement et la théâtralité et du mouvement.
Nommer les grands axes esthétiques: de l'abstraction expressive au jeu dramatique: notion de figuration, narration, composition et dramaturgie

Pédagogie de la transmission

En s'appuyant sur les notions théoriques et pratiques énoncées ci-dessus découvrir les grands axes de la pédagogie de la transmission.

Évoquer le cheminement pédagogique: de la perception vers la conscience, de la conscience à la maîtrise, de la maîtrise vers la créativité à travers les jeux de l'improvisation (individuelle ou collective). Les notions d'écriture composition et dramaturgie.

Composition d'une séance type possible :Échauffement et disponibilité du corps, apprentissage technique, mise en jeu d'improvisation individuelle puis collective, écriture composition.

Prise en compte de la mise en situation du spectateur.

Expérience pédagogique pratique

proposer aux participants 3 expériences pédagogiques différentes :

- Mise en place d'un cours vis-à-vis des autres participants du stage.
- Cours à 1 groupe d'enfants.
- Cours à 1 groupe de participants amateurs.

Évaluer la prestation pédagogique de chacun des participants à travers ces différentes mises en situation.
Commentaires en direct du responsable pédagogique et des autres membres du groupe en fonction des éléments pédagogiques énoncés précédemment.

L'intervenant s'attachera à adapter son cours et son contenu aux besoins et attentes des participant(e)s selon le parcours de chacun.

Les supports théoriques et documents pédagogiques de la formation sont mis à disposition sur le lieu de formation (livres, vidéos, documents et revues).

Une Bibliographie est remise à chaque apprenant en fin de stage.

Modalités d'évaluation

Pré-évaluation :

A réception de la candidature comprenant une lettre de motivation décrivant la motivation, les attentes et besoins du bénéficiaire et accompagné d'un curriculum vitae illustré d'une photo et décrivant le parcours professionnel, cette procédure permet de valider la candidature.

Éventuellement un entretien (téléphonique ou par courriel) est organisé, sous 72h, entre l'apprenant et le référent pédagogique. Cet entretien permet d'évaluer les besoins et les attentes du bénéficiaire selon son parcours professionnel ou celui en voie de professionnalisation.

Durant la formation :

- Les acquis du (de la) stagiaire sont évalués au cours du déroulement de la formation : l'intervenant les soumet à des exercices de mise en pratique individuelle ou en groupe, suivis d'une appréciation individuelle et/ou collective.

- L'évaluation du participant(e) se fait en permanence pendant les mises en situation pédagogiques. L'intervenant propose, alors, à l'oral des outils d'auto-évaluations et ainsi que ses appréciations personnelles.

- En fin de formation, chaque participant(e) présente au formateur un travail basé sur les acquis techniques et artistiques assimilés lors de la formation. Suite à ce travail de présentation est organisé un entretien individuel (formel ou informel) durant lequel le formateur fait un bilan des acquis et compétences du-de la stagiaire. Il lui propose des pistes d'évolution et d'amélioration individualisées.

Post formation :

Un entretien téléphonique (si il est souhaité par le-la participant(e)) permet d'évaluer la mise en pratique des acquis sur leur temps de travail.

En outre, l'organisme soumet aux stagiaires un questionnaire d'évaluation et de satisfaction portant sur le contenu du cours, son rythme et sur les capacités de l'intervenant à transmettre son savoir, etc.

Validation

Certificat de réalisation et attestation de présence.

Moyens techniques :

La formation a lieu dans une grange studio de 80 m² situé entre Lectoure et St Clar (Gers).

Le lieu permet à chacun de trouver son espace propre (training, recherche, répétition) mais également un espace d'échange.

Mise à dispositions de tapis, de chaises.

Bibliothèque : livres de référence (Entre autres : Théâtre du mouvement »), des DVD des spectacles et conférences de la Compagnie « historique » du Théâtre du mouvement et de la compagnie actuelle de Yves Marc qui montrent la mise en application directe des principes transmis pendant la formation

Mise à disposition d'une connexion wifi, d'un salon et d'une cuisine équipée.

Hébergements possible sur place ou près de Clavères (St Clar ou Lectoure).

Modalités de candidature :

Appel à candidatures : Avril 2022.

- Clôture des candidatures :

Financement par un tiers : le 23 septembre 2022

Financement à titre individuel : le 18 octobre 2022.

La sélection est effectuée après lecture des dossiers de candidature et des entretiens (téléphonique/courriel).

- Sélection finale : 19 octobre 2022.
- Les candidats non sélectionnés reçoivent un courriel individualisé précisant les raisons du refus.

1- Candidature :

La candidature se fait en ligne sur: <https://compagnie-yvesmarc.fr/modalites/>

La candidature se fait par l'envoi de la lettre de motivation décrivant la motivation, les attentes et besoins professionnels du-bénéficiaire. Accompagnée d'un curriculum vitae illustré d'une photo et décrivant le parcours professionnel du bénéficiaire.

Dans les cas d'un financement par un tiers (cf Financement), le demandeur doit se rapprocher de l'organisme en question et mettre la CIE Yves MARC en liaison pour constituer le dossier de formation.

2- Dossier d'inscription :

Le dossier d'inscription comprenant le dossier formation, la convention et ou devis (à retourner signé), le règlement intérieur et la fiche d'adhésion seront envoyés au demandeur par courriel.

Le dossier rempli est à retourner par courriel ou courrier, 10 jours avant le début de la formation.

Le règlement des arrhes peut se faire soit par chèque à l'ordre de la Compagnie Yves MARC – Théâtre du Mouvement, Adresse d'envoi : Lieu-dit Clavères - 32700 Lectoure OU soit par virement bancaire en indiquant en référence votre nom et le stage réglé: Coordonnées bancaire : Crédit Agricole - Pyrénées Gascogne IBAN : FR76 1690 6001 4087 0206 8048 068 BIC : AGRIFRPP871

3- Inscription définitive :

A réception du dossier complet, nous confirmons par courriel l'inscription et l'admission.

Le règlement des arrhes valide la candidature. Ils seront encaissés au début de la formation ou remis dans le cas d'un prise en charge par un tiers.

4- Annulation :

Toute annulation d'inscription devra être signalée le plutôt possible et confirmée par écrit.

Les annulations intervenant moins de 7 jours avant le début du stage entraîne l'encaissement du règlement des arrhes. Les arrhes seront remboursées au demandeur seulement en cas d'annulation justifiée (certificat de travail, arrêt maladie...).

La compagnie Yves MARC – Théâtre du Mouvement se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage six jours avant le début de celui-ci si le nombre de participants est insuffisant pour le bon déroulement de la formation.

Le cas échéant, les stagiaires inscrits pourront au choix maintenir leur inscription ou la reporter sur une autre session, ou demander un remboursement complet.

Dates – Durée- Lieu

➔ **Dates** : Du Dimanche 23 octobre à 13h30 au samedi 29 octobre 2022 à 13h30

➔ **Durée** : 38 h

➔ **Lieu** : [Le Studio-Grange](#) de Clavères situé à Lectoure

Site accessible aux personnes en situation d'handicap et aptes à la pratique enseignée. Pour davantage d'informations, merci de prendre contact avec notre référente handicap : 06 10 29 71 73 / info@yvesmarc-tdm.com

Financement

Adhésion à l'association : 5 euros

Tarifification par sessions et selon le financement :

Sessions formations	Nbres heures	Prise en charge par 1 tiers	Prise en charge à titre individuel	Prise en charge à titre individuel des- 25 ans
"Pédagogie de la transmission en théâtralité du mouvement" Dimanche 23 octobre au samedi 29 octobre	36 h	630,00 €	468,00 €	360,00 €

A titre individuel pour les personnes en situation de précarité : en cas de candidature sélectionnée, des réductions et ou délais de paiement sont possibles.

Les arrhes de 180 € sont à transmettre avec le dossier d'inscription avant la date de clôture.

Les règlements soit par chèque à l'ordre de la Compagnie Yves MARC – Théâtre du Mouvement, Adresse d'envoi : Lieu-dit Clavères - 32700 Lectoure OU soit par virement bancaire en indiquant en référence votre nom et le stage réglé:
Coordonnées bancaire :Crédit Agricole - Pyrénées Gascogne IBAN : FR76 1690 6001 4087 0206 8048 068 BIC : AGRIFRPP871

L'association TDM2 – Cie Yves MARC est à votre disposition pour vous informer sur les possibilités de prise en charge par un tiers. Contactez-nous.

DISPOSITIFS DE FINANCEMENT PAR TIERS :

- **Plan de développement des compétences** à l'initiative du·de la salarié·e ou de l'entreprise. Ce plan permet aux salarié·e·s de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur·euse.

- **Demandeur·euse·s d'emploi** : Pour toute demande de financement, prenez contact avec votre conseiller·ère Pôle emploi. Depuis le mois de juillet 2020, vous pouvez demander à Pôle emploi ou à votre Région de vous accorder, sous certaines conditions, un financement complémentaire si vos droits formation ne sont pas suffisants pour entrer en formation.
- **Salarié·e·s du secteur privé** : Depuis le mois de septembre 2020, vous pouvez demander à votre employeur de co-financer votre formation si vous avez un projet de formation professionnelle au sein de votre entreprise.
- **Travailleur·euse·s indépendant·e·s** : Pour les travailleur·euse·s indépendant·e·s, membres des professions libérales et des professions non salariées, leurs conjoint·e·s collaborateur·rice·s et les artistes auteur·e·s, se rapprocher de votre Fonds d'Assurance Formation (FAF)
- **Agent·e·s public·que·s et agent·e·s consulaires** : Consultez le site de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique ([DGAFP](#)).
- **Artiste auteur·rice et ou compositeur·rice** : Le droit à la formation professionnelle des artistes auteur·rice·s (parolier·ère·s, compositeur·rice·s, réalisateur·rice·s, plasticien·ne·s, auteur·rice·s, chorégraphes, scénaristes...) est géré par l'[Afdas](#). Tous les auteur·rice·s affilié·e·s à l'[Agessa](#) ou ayant cumulé au moins 9 000 euros de droits d'auteur au cours des trois dernières années peuvent bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation. Si vous êtes affilié·e à une société civile de perception et de répartition des droits (SACEM, ADAMI, SPEDIDAM, etc.), des financements sont possibles. Renseignements disponibles auprès de chaque société de perception et de répartition des droits.
- **Plan de développement des compétences des intermittent·e·s du spectacle** : Le plan de développement des compétences des intermittent·e·s du spectacle de l'[Afdas](#) permet de financer, sous conditions, des actions d'adaptation, de développement des connaissances, ou de perfectionnement. Pour bénéficier d'un financement dans le cadre du plan de développement des compétences, vous devez justifier d'une ancienneté professionnelle de deux ans, et d'un volume d'activité (nombre de jours ou cachets) minimum sur les deux dernières années : Artistes interprètes, musicien·ne·s : 48 ; Technicien·ne·s du spectacle vivant, metteur·euse·s en scène et réalisateur·rice·s : 88 ; Technicien·ne·s du cinéma et de l'audiovisuel : 130
- **AUDIENS** (Caisse de retraite, de prévoyance et d'action sociale des artistes/technicien·ne·s) peut contribuer au financement de la formation pour les intermittents inscrits comme demandeurs d'emplois cotisants de l'Alliance Professionnelle Retraite Arrco et/ou Agirc – Section Culture et Communication. [audiens.org](#) – Tél : 08 11 65 50 50 ou 01 73 17 37 12.
- **Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)** Le CEP est un service d'accompagnement personnalisé et gratuit. Il est accessible à toute personne active, en emploi ou sans emploi. Cinq opérateurs se chargent du conseil en évolution professionnelle pour vous accompagner et monter votre projet de formation. Vous pouvez prendre rendez-vous pour un entretien gratuit et confidentiel auprès de : Afdas (professionnel·le·s en activité ou non, des secteurs de la culture, des médias, des sports, des loisirs). Pôle emploi. Cap emploi (pour les professionnel·le·s en situation de handicap). Apec. Fongecif. Mission locale (pour les 16-25 ans)
- **Fond National pour l'Emploi Formation (FNE-Formation)** : Le FNE-Formation est un dispositif dédié à la formation des salariés placés en activité partielle ou en activité partielle de longue durée. Il consiste en une prise en charge par l'Etat d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation. L'objectif : faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations liées aux mutations économiques et favoriser leur adaptation à de nouveaux emplois en cas de changements professionnels dus à l'évolution technique ou à la modification des conditions de production. Vous pouvez solliciter l'échelon régional de votre [Dreets](#) ou l'opérateur de compétences (OPCO) auprès duquel relève votre entreprise.
- **Auto-financement** : Nous proposons des tarifs préférentiels pour les auto-financements. Des facilités de règlement peuvent être accordées jusqu'à trois encaissements différés.
- **Personnes en situation de handicap** : Renseignez-vous auprès de l'[AGEFIPH](#) et de [Cap emploi](#). Vous pouvez également contacter notre référente handicap : info@yvesmarc-tdm.com ou au 06 10 29 71 73

CONTACT :

Association loi 1901 « Théâtre du Mouvement 2 - Cie Yves MARC »

Adresse : Lieu dit Clavères 32700 Lectoure

www.compagnie-yvesmarc.fr

Yves MARC, Responsable artistique et pédagogique- Référent pédagogique :

(+33) 6 14 61 51 98

Nadia Ben ALI, Assistante de gestion – Référente administrative / Référente handicap :

(+33) 6 10 29 71 73

Courriel : info@yvesmarc-tdm.com

Un accompagnement informel d'information et de conseil est proposé au participant(e) tout au long du parcours : au moment de sa demande, pendant la formation et puis par la suite dans son parcours professionnel.